



ASSOCIATION D'AIDE
AUX INFIRMES MOTEURS CÉRÉBRAUX
DU NORD ET DE L'EST

BULLETIN de l'AA IMC NE N°19

J a n v i e r 2 0 2 3



LE MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à toutes et tous,

Les années COVID de 2020 et 2021 ont mis un coup d'arrêt aux projets et à l'élan collectif qui nous animaient.

2022 a été l'année d'un retour progressif à un fonctionnement plus normal bien que fortement impacté par toutes les difficultés rencontrées dans le domaine des ressources humaines pour des raisons que nous connaissons tous.

Mais toutes les équipes sont au travail et je remercie toutes celles et ceux qui, au quotidien, les soutiennent et donnent du sens à leur mission.

Les projets que nous avons pour l'année qui se termine ont pour leur grande majorité bien avancé.

Dans le domaine immobilier, je voudrais souligner la fin du chantier de réhabilitation extension du Foyer Jean Thibierge. Après plusieurs années de travaux, les résidents et le personnel disposent d'un remarquable lieu de vie et d'un magnifique outil au service de l'inclusion. Il en est de même pour l'IEPm de Bazeilles dont les travaux ont été achevés en 2022.

Malgré toutes les incertitudes liées au secteur du bâtiment, l'extension du Foyer La Baraudelle est maintenant bien avancée et la réhabilitation de l'existant débutera dans les mois qui viennent.

Quant au CRM, nous sommes dans l'attente du permis de construire déposé en juin dernier.

2022 était également l'année des 50 ans de notre Association et de la tenue à Reims du Congrès de notre Fédération Paralysie Cérébrale France. Vous trouverez dans ce bulletin un point sur ces deux temps forts de notre vie associative.

Pour les années à venir, la renégociation du CPOM nous donne les moyens de poursuivre notre activité dans de bonnes conditions, même si l'on peut regretter que certaines propositions de diversification de notre offre n'aient pas été retenues pour le moment.

Les clignotants sont donc majoritairement au vert et c'est dans ce contexte que nous avons revisité ces derniers mois notre projet associatif, avec une forte implication des administrateurs, des bénévoles et des salariés.

Ce projet sera notre boussole pour les années à venir dans les quatre domaines que nous avons retenus en priorité :

- La prospective : enjeux du secteur et mutation des politiques publiques

- La vie associative : mobilisation des familles, soutien à la parentalité, autodétermination

- La gouvernance : renouvellement et évolution de l'organisation

- Les ressources humaines : attractivité des métiers, pratiques professionnelles et conditions de travail.

La qualité des échanges au sein des groupes de travail et les propositions d'actions (nombreuses et qu'il faudra arbitrer...) me font espérer un large consensus autour d'un projet que nous aurons à mettre en œuvre tous ensemble dans les cinq années qui viennent.

Cette réflexion collective permettra aussi aux administrateurs et membres des Commissions qui nous ont récemment rejoints de trouver toute leur place au sein de l'Association et de leur permettre de l'enrichir de leurs compétences.

Alors, tous prêts pour l'année 2023 ?

Je souhaite à chacune et à chacun une bonne et heureuse nouvelle année.

Bien cordialement.
Christian MINET



STEPtember : un challenge ludique et sportif pour lever des fonds en faveur de la paralysie cérébrale



Retour sur les opérations September 2021 et 2022

Poursuivant son engagement auprès de la Fondation Paralysie Cérébrale, notre association a de nouveau financé la participation de nouvelles équipes dans cette opération d'envergure internationale. Pour rappel, il s'agit pour les participants de réunir des fonds **au profit de la recherche sur la paralysie cérébrale et pour le confort de vie des personnes qui en sont atteintes**, tout en y ajoutant une dimension bien-être et santé puisqu'ils doivent essayer de faire l'équivalent de 10 000 pas par jour.

Au niveau national, la Fondation Paralysie Cérébrale s'est fixée **deux objectifs** :

- Financement d'une 1ère mondiale à hauteur de 1,5 million d'euros : l'objectif de l'**étude CAP'** est de démontrer qu'une rééducation intensive et ludique basée sur la méthode HABIT-ILE peut changer le pronostic de très jeunes enfants âgés de 1 à 4 ans atteints de paralysie cérébrale. C'est à ce jour le financement le plus important accordé à un projet européen de recherche clinique répondant aux plus hauts critères méthodologiques dans cette pathologie.
- Financement du nouveau **grand projet européen ENSEMBLE** consacré au dépistage et au diagnostic précoce de la paralysie cérébrale, pour intervenir au moment où le cerveau est le plus apte à développer des suppléances. Ce projet sera financé à hauteur de 1,5 million d'euros.

Au niveau associatif, cet engagement **bénéficie exclusivement aux personnes accompagnées** par nos établissements et services : cela nous permet de contribuer au financement de certains projets visant à l'amélioration du bien-être de leurs usagers.

Notre association reste à chaque édition dans le top 5 du classement national, et cela grâce à l'engagement de ses salariés, accompagnés parfois d'usagers très investis et désireux de s'engager eux aussi. Nous les remercions chaleureusement et très sincèrement. Chaque année ils rivalisent d'idées en tous genres pour récolter des fonds : vente d'objets, tombolas, activités sportives...

Bravo à eux !



BILANS

2021	2022
Nombre d'équipes : 16 équipes AAIMCNE + 1 équipe extérieure	Nombre d'équipes : 16 équipes AAIMCNE
Nombre de pas effectués : 30 636 163 pas	Nombre de pas effectués : 24 209 064 pas
Dons récoltés : 14 872 € récoltés dont 7 490 € pour l'AAIMCNE	Dons récoltés : 10 861 € récoltés dont moitié pour l'AAIMCNE
Projets financés : Achat d'un entraîneur thérapeutique motorisé pour la MAS de Cormontreuil (<i>en attente d'accord</i>) Contribution à la découverte d'une activité physique adaptée pour des travailleurs handicapés en ESAT	Projets financés : (<i>en attente de validation</i>) Achat d'un tapis de marche pour le FAM La Baraudelle d'Attigny Suite du financement d'une activité physique adaptée pour des travailleurs handicapés en ESAT (en interne)

Mais il nous faudrait élargir notre partenariat et faire appel au soutien des familles...

Mesdames et messieurs, chers parents, c'est à vous que nous nous adressons !



Vous avez plusieurs moyens de nous aider à récolter des fonds :

- **Vous engager directement dans l'opération StepTember en montant une équipe** avec des amis ou d'autres parents, et faire appel à votre réseau d'amis et collègues pour qu'ils fassent des dons.
- Si vous n'avez peut-être pas le temps ni l'envie de vous engager sur tout un mois au sein d'une équipe participante, **vous pouvez soutenir ces équipes des établissements/services en participant à leurs activités**. Il suffit de regarder les affichages à destination de tous ou de consulter la page Facebook de l'association, où nous essayons de relayer tous les événements au jour le jour. Cette année, par exemple, des parents et salariés se sont organisés pour confectionner des charlottes alimentaires qu'ils ont mis en vente.

– Et dans tous les cas, vous pouvez essayer de **trouver un partenariat avec une entreprise/une société/ un commerce** que vous connaissez, ou encore où vous travaillez : ainsi, une équipe a par exemple demandé à une entreprise de la soutenir en « sponsorisant » leur nombre de pas : x centimes d'euros pour x pas effectués. Plus de 1000 € ont ainsi pu être obtenus !

Parce que le bien-être, la santé de nos personnes accompagnées nous concerne tous, donner un peu de son temps et soutenir les équipes volontaires, sur un mois, ce n'est pas grand-chose mais cela représente beaucoup. **Soutenir notre association, c'est avant tout soutenir ses proches accompagnés en permettant la concrétisation de jolis projets.**

Nous comptons sur vous pour 2023 !



TOP 3 DES STEPEURS QUI ONT LE PLUS MARCHÉ

1 **Laurent LE MERCIER**
avec 1 524 032 pas

2 **Bettina CAPRINO**
avec 1 385 846 pas

3 **Frédéric SAUVAT**
avec 1 266 444 pas



TOP 3 DES SOCIÉTÉS/ASSOCIATIONS QUI ONT LE PLUS MARCHÉ

1 **VULCAIN** AVEC 57 115 202 PAS

2 **PartnerRe** AVEC 52 321 249 PAS

3 **L'OREAL** AVEC 31 208 137 PAS



TOP 3 DES ÉQUIPES QUI ONT LE PLUS MARCHÉ

1 **TRIATHELETES**
avec 3 890 167 pas

2 **LUORES**
avec 2 776 805 pas

3 **OBJECTIF FORME**
avec 2 534 432 pas





Congrès Paralysie Cérébrale France

À Reims, les 6 & 7 octobre 2022

Le succès de cet événement est le résultat de la forte implication des Administrateurs, du Comité de direction, des professionnels, des personnes accueillies et des bénévoles de notre Association.

« Vivre avec une paralysie cérébrale » a été le fil conducteur des différentes interventions, tables rondes et ateliers.

La première journée,



Hélène Geurts, enseignante et chercheuse a pu nous apporter des pistes pour que les **personnes vivant avec un**

handicap puissent être pleinement actrices de leurs parcours de vie.

Durant les différentes tables rondes, les congressistes ont pu échanger avec les intervenants sur le droit à une réelle compensation du handicap et des parcours de vie fluides répondant aux aspirations des personnes. Les échanges ont également pu se faire autour des questions de la scolarisation, de la formation, de projets professionnels épanouissants tant en milieu ordinaire qu'en milieu adapté. Les questions de la rééducation intensive et du déploiement de pôles de compétences et de confiance en soi ont aussi permis de réaffirmer qu'une rééducation et un accompagnement de qualité tout au long de la vie sont des droits. Enfin, il a été abordé le droit à une vie affective et sexuelle. Ce sujet peu souvent évoqué a permis à l'auditoire de lever certains tabous. Les échanges ont permis de parler du droit à la parentalité.



La fin de la première journée de travail a été ponctuée par une présentation du programme de formation d'experts d'usages destiné à participer à la montée en compétence des futurs professionnels du soin et de l'accompagnement. « La valorisation des savoirs issus de l'expérience via la pair-aidance fait partie des leviers qui contribuent à développer, pour les personnes en situation de handicap, le pouvoir d'agir sur leur propre vie et leur autonomie ».

Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées a conclu la journée par la mise à l'honneur des **membres fondateurs de notre Association.**



Pour revoir ce moment : <https://www.facebook.com/aaimc.ne.1/videos/1273330716800454>

En fin d'après-midi, l'assemblée a pu également participer à la **projection du film rétrospectif des 50 ans de l'Association d'Aide aux IMC du Nord et de l'Est** qui ouvrait la soirée de gala.

Pour retrouver ce film : <https://www.facebook.com/aaimc.ne.1/videos/804594150787776>

La soirée de Gala s'est terminée en apothéose par un **défilé de mode assuré par des jeunes mannequins du CRM** épaulés par des mannequins du Styliste Ousmane Ouedraogo



La deuxième journée, organisée en **4 ateliers participatifs**, a permis d'aborder la thématique **« l'innovation fait réseau ».**



Les échanges ont porté sur des sujets d'actualité comme le programme de formation d'experts d'usages, l'amélioration de l'estime de soi par l'organisation de séances de socio-esthétique et de séances de socio-coiffure, la conception et la réalisation d'adaptations personnalisées par l'atelier collaboratif Altlylab et l'éducation « conductive » qui se focalise sur les besoins d'accompagnement essentiels permettant une autonomie le plus possible dans la vie future de la personne vivant avec un handicap.



Pour bien finir ces journées, les congressistes ont eu la possibilité de visiter au choix, la Cathédrale de Reims avec le palais du Tau ou bien de l'écomusée de la vigne de Verzenay et les caves du champagne Mailly Grand Cru.





Les 50 ans de l'AA IMC NE



L'année 2022 a aussi été l'occasion de fêter les 50 ans de notre Association.

Le risque pandémique étant toujours présent, **les festivités se sont déroulées sur chaque établissement lors des temps forts annuels et de façon sobre.**

Ces différents moments ont permis au Conseil d'Administration de réaffirmer ses ambitions pour que l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap soit le plus adapté possible, la qualité et le projet de vie étant toujours au centre des dispositifs.

De ce fait, du premier projet de 1972 par la création du CRM à l'ouverture du Centre de Ressources Polyhandicap Champagne-Ardenne en 2022, l'Association n'a de cesse de se projeter dans l'avenir afin d'assurer la pérennité des structures actuelles.

Les innovations à venir devront prendre en compte les besoins des personnes accueillies et le sujet de la prise en charge des personnes vieillissantes est d'ores et déjà un challenge à relever.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que l'Association est constituée depuis son origine d'une équipe de parents-administrateurs dynamique portée par un Président dévoué, d'un Comité de Direction engagé et de professionnels largement impliqués dans l'accompagnement adapté des personnes accueillies.

Il ne faut enfin pas oublier l'importance de l'implication des familles que l'on souhaiterait encore plus visible pour les années à venir.

Vous trouverez les faits marquants et les témoignages de cet anniversaire dans le bulletin spécial de l'AAIMC NE consultable sur son site Internet.

<https://www.imc-ne.org/section/bulletin-associatif-116>



L'IEPM

L'année 2021 a été le théâtre de rénovations et d'agrandissement de l'IEPM. Ceci s'est justifié pour 3 raisons :

- La première est que l'IEPM a ouvert en 1977 et un lifting de certaines salles était nécessaire.
- La deuxième raison était que la distribution des espaces nécessitait d'être revue pour une meilleure prise en charge des usagers.
- La troisième était justifiée du fait qu'à son origine, l'IEPM accueillait 24 enfants alors qu'aujourd'hui, l'établissement reçoit 34 enfants.



Si la montée en puissance s'est faite par « pallier », avec l'agrandissement du bâtiment pour la partie éducative (construction de deux salles pour l'accueil et la scolarisation des enfants, d'une balnéothérapie...), ainsi que l'agrandissement du bâtiment pour l'intendance, seuls les services paramédicaux n'avaient pas évolué et étaient devenus trop exigus pour délivrer des prestations de qualité.

Les kinésithérapeutes ont bénéficié d'une extension de leur salle de 27m², les psychomotriciennes de 14m². Les sanitaires ont été agrandis et complètement refaits.



En contre partie de ces aménagements dans l'existant, la construction d'un bâtiment neuf de 90m² a été nécessaire et abrite une salle de réunion, la comptabilité et la direction.

Le montant des travaux s'est élevé à 720 000 euros, entièrement financés par l'Association sur fonds propres.

En autorisant ces travaux, l'Association a offert un environnement chatoyant aux enfants et un outil de travail de grande qualité aux salariés.





Dans la vie sociale...

Nos Bricocorcelliens

En octobre 2022, la gazette de St Brice Courcelles, « L'info », s'est intéressée deux résidents des appartements de Saint Brice Courcelles, qui ont une vie très active sur la commune. Ce qui suit est un résumé extrait de leurs articles.



Vanessa y explique qu'elle est **bénévole à la médiathèque de Saint Brice** depuis octobre 2019, activité qui lui permet de rencontrer et d'échanger avec les usagers et l'équipe de l'établissement. Elle s'occupe notamment de l'équipement des nouveaux documents reçus (et de l'enregistrement des revues. Grâce à l'agencement moderne et adapté de la médiathèque,

Vanessa peut circuler facilement à l'intérieur et être confortablement installée pour ses missions de bénévolat. Elle profite pleinement du lieu en empruntant livres, magazines de cuisine et DVD. Vanessa se rend également à la boîte à livres pour y déposer de nouveaux ouvrages.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur la page Facebook de la médiathèque où l'on peut voir une vidéo et des photos du trajet de Vanessa.

Christophe, quant à lui, s'illustre par sa **pratique sportive au sein du club de judo Judorex de St Brice Courcelles** : il y a en effet obtenu sa ceinture noire en mars 2022 !



Christophe a commencé le judo vers l'âge de 6-7 ans et l'a poursuivi pendant 40 ans, avec beaucoup de persévérance compte tenu des douleurs et des difficultés rencontrées. Il a été accompagné par le professeur Philippe Licette, puis dernièrement par le président du club, Thierry Noyelle qui l'a aidé à passer les katas afin d'obtenir la ceinture noire. Celle-ci lui a été remise lors d'une soirée de gala en juin 2022, pour sa plus grande joie et la fierté de ses professeurs, on l'imagine.

Si vous voulez lire les articles en entier, rendez-vous aux pages 5 et 16 du magazine de Saint Brice d'octobre 2022, disponible sur la page de la commune ou via le QRcode suivant :



Evolution des Conseils de la Vie Sociale (CVS)

Suite à la crise sanitaire et aux scandales en EHPAD, le gouvernement a souhaité renforcer la démocratie participative et la transparence au sein des Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS).

Un **décret vient donc réformer le fonctionnement** des CVS en ce sens. Parmi les changements :

- **Une composition élargie** : aux groupements d'usagers, mandataires, bénévoles, équipe médico-soignante et médecin coordonnateur (pour les ESMS qui en ont). Participation possible de représentants externes (commune, financeurs, personne qualifiée...).
- Important** : la validité des avis du CVS est soumise à la présence majoritaire des personnes accompagnées et représentants légaux.

- Des missions renforcées :

- * avis et propositions sur les droits et libertés des personnes accompagnées et sur les prestations proposées
- * consultation obligatoire sur la révision du projet d'établissement
- * rôle dans l'évaluation et dans l'analyse des enquêtes de satisfaction.

- **Obligation d'élaborer un règlement intérieur du CVS et de rédiger un rapport d'activité annuel.**

L'AAIMCNE avait déjà fait évoluer son CVS et élaboré un règlement intérieur commun à ses ESMS. Il vient donc d'être retravaillé dans les termes du nouveau décret.

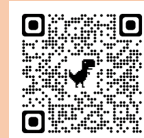


Information familles et usagers

Nous vous informons de la mise en ligne du « **guide des usagers du système de santé et du secteur médico-social** » sur le site internet de l'ARS.

Ce guide a été réalisé par la commission spécialisée des droits des usagers de la CRSA.

Vous pouvez le consulter via le lien suivant : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/103366/download?inline>

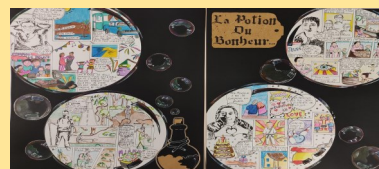


SAJ - Prix de Bande dessinée

Le service d'accueil de jour THI'SAJ remporte le **1er prix du festival 2023 L'Hippocampe** dans le cadre du Festival de la BD d'Angoulême.

Toutes nos félicitations à l'équipe pour la réalisation de la superbe bande dessinée intitulée

« La potion du bonheur »



Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est

65, rue Edmond Rostand 51100 REIMS - Tél : 03 26 50 65 70 - contact@imc-ne.org

Association Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale en date du 24 Novembre 2021

Membre de Paralysie Cérébrale France, Fédération reconnue d'utilité publique